

**UNESCO**

**CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL  
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL**

27ème session ordinaire  
(30 juin - 5 juillet 2003)  
Paris, Siège de l'UNESCO

**ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS**

Préparées par le  
Conseil International des Monuments et des Sites  
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.  
Merci



**2003**

## ***LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL***

### ***Propositions d'inscription 2003 - Addendum***

**Réactivation, à la demande du Comité, d'une proposition d'inscription dont l'examen avait été différé**

*Afghanistan - [C 208 Rev]*

- Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamyan

**Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial à traiter en urgence**

*Iraq - [C 1130]*

- Ashur (Qala'at at Sherqat)

*Fédération de Russie - [C 1071]*

- Premier pont ferroviaire sur le fleuve Ienisseï

## Vallée de Bamyan (Afghanistan)

No 208 rev

### 1. IDENTIFICATION

*État partie :* Afghanistan

*Bien proposé :* Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamyan

*Lieu :* Province de Bamyan, district de Bamyan

*Date de réception :* 19 mai 2003

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site* et d'une proposition d'inscription en *série*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un paysage culturel.

*Brève description :*

Le paysage culturel et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamyan illustrent les développements artistiques et religieux particuliers du I<sup>er</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'ancienne Bactriane, intégrant diverses influences culturelles dans l'école d'art bouddhique du Gandhara. La zone contient divers ensembles monastiques et sanctuaires bouddhistes, ainsi que des peuplements fortifiés de la période islamique. Le site témoigne également de la tragique destruction des deux Bouddha debout par les Talibans en mars 2001, un événement qui a ébranlé le monde entier.

### 2. LE BIEN

#### *Description*

La vallée de Bamyan se situe à 246 km par la route à l'ouest de Kaboul, encerclée entre les hautes montagnes d'Hindu Kush (Khawaja Ghar et Koh-e Baba), sur le plateau central d'Afghanistan. La vallée suit le tracé du Bamyan, et marquait un embranchement de la Route de la Soie. Elle est située dans un grand bassin tectonique, d'environ 50 km de long et de 15 km de large, à une altitude de 2500 m. Les roches sont des conglomérats de roches érodées formant un long tronçon de falaises. Le site est un paysage d'une grande beauté, également associé à des figures légendaires. Ces aspects ont contribué à son développement en tant que grand pôle religieux et culturel.

Elle a été habitée et partiellement urbanisée à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Le site proposé pour inscription se compose de 8 zones principales distinctes, chacune dotée de sa zone tampon :

- *Falaise de Bamyan*, avec deux grands Bouddha debout ;
- *Vallée de Kakrak*, à environ 3 km à l'est de la précédente ;
- Vallée de Fuladi : *Qoul-i Akram* et *grottes de Kalai Ghamai* ;
- *Shahr-i Zuhak*, qui comprend une forteresse de la période islamique ;
- *Monuments de Qallai Kaphari*, groupes A et B ;
- *Shahr-i- Ghulghulah*, peuplement fortifié.

*Les falaises de Bamyan* sont situées au nord de la vallée, et comprennent les deux niches colossales qui abritaient les deux Bouddha debout (55 m et 38 m), datant du III<sup>e</sup> au Ve siècle de notre ère, dont l'un était le plus haut du monde. Ils furent détruits par les Talibans en mars 2001. Au XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère, le site, selon les rapports, comptait quelque 12 000 grottes, formant un vaste ensemble de monastères, de chapelles et de sanctuaires bouddhistes au pied des collines entourant la vallée. Une exploration géophysique préliminaire conduite en 2002 a indiqué la présence de routes et de murailles anciennes. Dans plusieurs des grottes et des niches, souvent reliées par des galeries, on trouve des vestiges de peintures murales, ainsi que des vestiges de Bouddha assis.

*Les grottes de la vallée de Kakrak* sont situées à environ 3 km au sud-est de la falaise de Bamyan, et sont plus d'une centaine, datant du VI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. On trouve des vestiges d'un Bouddha debout de 10 m de haut et d'un sanctuaire avec des décorations peintes de la période sassanide.

*Les grottes de la vallée de Fuladi* sont situées à 2 km au sud-ouest de la falaise de Bamyan. Les deux principaux groupes de grottes sont les grottes de Qoul-i Akram et les grottes de Kalai Ghamai, qui présentent d'importants traits décoratifs.

*Shahr-i Zuhak*, à environ 15 km à l'est de la falaise de Bamyan, concerne principalement la période islamique sous les dynasties Ghaznavide et de Ghor (du Xe au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère), quoique les origines de la forteresse de Shar-i Zuhak remontent au VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Les monuments de Qallai Kaphari* sont situés à 12 km à l'est de la falaise de Bamyan, et se scindent en deux groupes (A et B), consistant en remparts, tours et citadelles, des structures de terre. Ils remontent essentiellement au VI<sup>e</sup>–VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Shahr-i Ghulghulah* est une citadelle fortifiée qui se dresse sur une colline au centre de la vallée de Bamyan, et remonte du VI<sup>e</sup> au Xe siècle de notre ère.

## **Histoire**

L'Afghanistan était jadis la Bactriane, l'une des provinces de l'empire perse à l'époque des Achéménides. Alexandre le Grand, la dynastie séleucide et la dynastie Maurya d'Inde du Nord régnerent ensuite sur la région. Les Kouchanes, groupe de tribus nomades, régnerent à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, pour atteindre une apogée au II<sup>e</sup> siècle après notre ère. Les Sassanides contrôlèrent l'Afghanistan à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle, les nomades d'Asie centrale régnerent au Ve siècle, une coalition entre les Sassanides et les Turcs de l'ouest prit le pouvoir au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. La Route de la Soie, qui traversait l'Afghanistan, contribua à la diffusion du bouddhisme venu d'Inde dans la région au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les Kouchanes étaient des mécènes des arts et de la religion, et furent responsables de l'introduction de l'art bouddhique dans le style bactrien, qui fut aussi influencé par l'art hellénistique et sassanide.

L'art et l'architecture islamique furent introduits à Bamyan au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, alors que la région centrale d'Afghanistan était sous le joug du sultan Mahmoud de Chazna (998-1030). La ville de Bamyan fut conçue sur le modèle de la région de Khorasan, en Iran. Sous le règne des Ghorides (1155-1212), le développement incluait les peuplements fortifiés de Shahr-i Bamyan (plus tard Ghulghulah), de Shahr-i Zuhak et de Shahr-i Khoshak. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'armée de Genghis Khan ruina les villes de Bamyan et pilla les monastères bouddhistes. L'empereur moghol Aurangzeb (1618-1707) ordonna à son armée de détruire les jambes du grand Bouddha. La vallée fut abandonnée pour une longue période mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les grottes furent à nouveau habitées et utilisées comme abris pour des animaux domestiques. En 1979, la ville de Bamyan comptait plus de 7 000 habitants. Dans les années 1970, la région fut utilisée par les militaires. Dans les années 1990, elle fut exposée à des conflits armés. En 2001, les grands Bouddha furent détruits par les Talibans.

## **Politique de gestion**

### *Dispositions légales :*

Les monuments et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamyan sont propriété de l'État d'Afghanistan. Toutefois, la zone tampon est en grande partie sous propriété privée. Les documents définissant les propriétés furent détruits sous le joug taliban, et sont actuellement en cours de rétablissement.

La loi sur la conservation des biens historiques et culturels de 1980 est toujours en vigueur, et stipule les bases des ressources financières et techniques. De même, le cadre juridique est actuellement en cours d'examen par le gouvernement.

### *Structure de la gestion :*

La gestion des sites proposés pour inscription incombe au ministère de l'Information et de la Culture, à l'Institut d'Archéologie et au département de Préservation des

Monuments Historiques, ainsi qu'au gouverneur de la province de Bamyan.

Le ministère de l'Information et de la Culture dispose d'un représentant officiel provincial local à Bamyan. Le site compte une dizaine de gardes qui protègent le site contre le vandalisme et les pillages.

Le plan de 1981 sur la « Réhabilitation et revitalisation du patrimoine culturel de la vallée de Bamyan » a été récemment réactivé et a pour objectif de préparer et de mettre en œuvre un programme de protection, de conservation et de présentation de la vallée de Bamyan, pour entreprendre l'exploration et les fouilles des vestiges archéologiques, et pour préparer et mettre en œuvre un programme de tourisme culturel durable dans la vallée.

Le gouverneur de la province est responsable de la mise en œuvre du plan de développement régional, qui inclut la réhabilitation des logements, la mise en place des services sanitaires et éducatifs, et le développement d'infrastructures et de l'agriculture.

Le gouvernement espère que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial favorisera la préparation d'un plan approprié de gestion du bien.

### *Ressources :*

Certains fonds étrangers ont été alloués par l'intermédiaire de l'UNESCO - le gouvernement japonais a, par exemple, ainsi apporté des fonds destinés à la consolidation des façades des falaises et à la conservation des peintures murales - ainsi que par l'intermédiaire de l'ICOMOS pour des missions d'experts. Des projets de réorganisation de l'agriculture sont également en cours.

Le gouvernement afghan, en collaboration avec des organisations internationales, identifie actuellement des experts afghans déjà formés qui pourraient être impliqués dans la sauvegarde.

Le développement touristique devra être pris en compte quand la situation du pays aura été stabilisée.

## **Justification émanant de l'État partie (résumé)**

L'État partie a proposé le bien pour inscription sur la base des critères i, ii, iii, iv et vi.

*Critère i :* L'art rupestre de la vallée de Bamyan est un chef d'œuvre de l'art rupestre bouddhique ancien et l'un des plus exceptionnels témoignages de l'art du Gandhara dans la région.

*Critère ii :* Les monuments et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamyan représentent collectivement un important échange de valeurs religieuses et de traditions culturelles.

*Critère iii :* La vallée de Bamyan est un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle aujourd'hui disparue.

*Critère iv* : La vallée de Bamyan est un remarquable exemple de paysage culturel, qui illustre une période significative du bouddhisme.

*Critère vi* : La vallée de Bamyan est un bien directement et tangiblement associé à une destruction tragique, violente et délibérée d'un patrimoine culturel irremplaçable au XXI<sup>e</sup> siècle.

L'État partie propose l'inscription du bien en tant que **paysage culturel** (critère ii, « paysage organique ») : la vallée de Bamyan est un paysage qui a évolué par la formation géologique et l'intervention humaine, et dont l'évolution, tant dans sa forme que dans ses composants, demeure visible actuellement. Aujourd'hui encore, on peut voir l'utilisation continue du paysage, qui conserve un rôle social actif dans les communautés locales contemporaines.

L'État partie demande également que le bien soit placé sur la **Liste du patrimoine mondial en péril**, considérant qu'il est menacé par un danger grave et précis, et parce que des opérations majeures sont nécessaires pour sa conservation.

### 3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

#### *Actions de l'ICOMOS*

L'ICOMOS a effectué une évaluation du bien en 1982. L'ICOMOS a organisé plusieurs missions d'experts internationaux durant les deux dernières années afin d'évaluer l'état de conservation des ressources du patrimoine et de contribuer à leur sauvegarde.

#### *Conservation*

##### *Historique de la conservation :*

Les villes et les monastères de la vallée de Bamyan ont été détruits et pillés par les Mongols, restant abandonnés pendant longtemps. Le site est en partie habité depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. À partir des années 1970, il a connu l'occupation militaire et des conflits armés et en mars 2001, les grands Bouddha ont été détruits à la dynamite sur l'ordre du mollah Omar.

Les premières études archéologiques de Bamyan ont été réalisées dans les années 20 et 30, par la mission archéologique française (DAFA). Les missions française et italienne ont poursuivi les explorations dans les années 50 et 60. Une équipe afghane, menée par R. Sengupta de *l'Archaeological Survey of India*, a entrepris la conservation et la restauration des grands Bouddha. Une équipe japonaise de l'université de Kyoto a étudié les peintures murales dans les années 1970. Ces deux dernières années, l'UNESCO et l'ICOMOS ont mené plusieurs missions identifiant l'état de conservation du site.

##### *État de conservation :*

La plupart des grottes et des vestiges d'architecture de la vallée de Bamyan sont dans un état précaire. Les niches des grands Bouddha ont été endommagées lors de l'explosion de 2001, qui a causé des fissures et a également détruit bon nombre des décorations murales. La

roche est fragile et se désagrège facilement quand elle est humide, même si la surface en est durcie et plus résistante. Les bâtiments traditionnels de la vallée ont été construits en terre crue et beaucoup ont été réparés en utilisant des méthodes et matériaux traditionnels après la guerre.

Des études sont actuellement en cours pour identifier les méthodes appropriées pour la consolidation des falaises, et la conservation des vestiges sculptés et peints. Il existe des hypothèses d'anastylose partielle des statues du Bouddha, à l'aide des fragments restés sur le site, dont les plus importants font environ 4 mètres cubes. On estime que l'anastylose, comme indiqué à l'article 15 de la Charte de Venise, est un bon moyen de protéger les fragments restants des statues.

##### *Gestion :*

Le système de gestion, assisté par la communauté internationale, est pour l'instant provisoire, au vu du développement d'un cadre juridique révisé et des ressources administratives, scientifiques et techniques appropriées. Il n'existe aucun plan de gestion du bien, mais on prévoit sa préparation et sa mise en œuvre dans les années à venir.

##### *Analyse des risques :*

Les biens sont dans un état de conservation fragile, si l'on considère qu'ils ont été laissés à l'abandon et qu'ils ont subi des actions militaires et des explosions à la dynamite. Ils ont besoin d'un traitement urgent.

La vallée abrite actuellement quelque 50 000 habitants. La zone tampon est pour partie toujours utilisée à des fins militaires. Il existe également une activité minière limitée dans la zone tampon de la falaise de Bamyan. La zone est soumise à des risques sismiques. La pluie et la neige peuvent aggraver l'état déjà fragile des vestiges.

Les principaux dangers incluent : le risque d'effondrement imminent des niches des Bouddha avec les fragments conservés des statues, la détérioration ultérieure des peintures murales subsistant dans les grottes, le pillage et les fouilles illicites.

Certaines parties de la zone demeurent inaccessibles du fait de la présence de mines anti-personnelles.

#### *Authenticité et intégrité*

Les ressources patrimoniales de la vallée de Bamyan ont souffert de divers désastres, et sont dans un état précaire. L'année 2001 a été le témoin d'une perte incommensurable, la destruction des grands Bouddha. Néanmoins, la vallée présente d'importants vestiges témoignant des différentes phases culturelles de son histoire.

Considérée comme un paysage culturel, la vallée de Bamyan, avec ses vestiges artistiques et architecturaux, son occupation traditionnelle des sols et ses constructions simples en briques de terre, a conservé une intégrité qui

peut se révéler vulnérable au développement, et qui exige une conservation et une gestion prudentes.

### *Évaluation comparative*

Plusieurs sites bouddhistes sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : les grottes d'Ajanta (1983 ; i, ii, iii, vi), les grottes d'Ellora (1983 ; i, iii, vi) en Inde, la grotte de Seokguram et le temple Bulguksa (1995 ; i, iv) en Corée, le temple d'or de Dambulla (1991 ; i, vi), la cité historique de Polonnaruwa (1982, i, iii, vi), la ville sainte d'Anuradhapura (1982 ; ii, iii, vi) au Sri Lanka ; les grottes de Mogao (1987 ; i, ii, iii, iv, v, vi), les sculptures rupestres de Dazu (1999 ; i, ii, iii), les grottes de Longmen (2000 ; i, ii, iii), les grottes de Yungang (2001 ; i, ii, iii, iv) en Chine.

La région du Gandhara, carrefour d'influences culturelles, a accueilli des missionnaires bouddhistes dès l'époque de l'empereur indien Asoka (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, sous l'empire kouchane, Gandhara entretenait des contacts avec Rome, mais on observe également des influences artistiques hellénistiques et sassanides. Dans l'interprétation des légendes bouddhistes, l'école du Gandhara a incorporé de nombreux motifs et techniques de l'art romain classique. L'iconographie demeure fondamentalement indienne, apparentée à l'école Mathura, mais elle se développa indépendamment. C'est ainsi que l'école du Gandhara parvint à une expression artistique particulière, différente des sites similaires ailleurs. La vallée de Bamyan abrite quelques-unes de ses réalisations les plus importantes. Le Bouddha de 55 m de haut était le plus grand au monde.

### *Valeur universelle exceptionnelle*

#### *Déclaration générale :*

La vallée de Bamyan est un paysage culturel exceptionnel, né de l'interaction entre l'homme et la nature, tout particulièrement du I<sup>er</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est une illustration exceptionnelle de l'art bouddhique développé sous l'empire kouchane à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et qui connut son apogée du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. Les Bouddha debout du III<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle étaient particulièrement représentatifs de cet art. La vallée abrite un grand nombre d'ensembles monastiques et un millier de grottes ; beaucoup d'entre elles ont été richement décorées de peintures et de sculptures.

L'école d'art bouddhique du Gandhara, dont la vallée est un exemple exceptionnel, a puisé dans les traditions artistiques hellénistiques, romaines et sassanides. Le Bouddha a été représenté avec un visage jeune semblable à celui d'Apollon et habillé comme les statues impériales romaines. L'influence majeure de l'école vient d'Inde, quoiqu'elle ait différé de celle-ci dans ses expressions culturelles. La tendance générale était à une image idéalisée. Les artisans du Gandhara ont apporté une importante contribution à l'art bouddhique dans leurs compositions peintes évoquant la vie du Bouddha.

La religion islamique a été introduite dans la région au XIII<sup>e</sup> siècle et a contribué à l'enrichissement de la vallée par la construction d'un certain nombre de villes fortifiées.

## **4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS**

### *Recommandations pour le futur*

Il est recommandé que l'État partie fasse tous les efforts nécessaires pour garantir un cadre juridique adéquat en vue de la protection et de la conservation de la vallée de Bamyan. Il est recommandé en outre que la communauté internationale continue sa collaboration dans l'objectif de fournir une base durable à la conservation, la réhabilitation et la maintenance future du paysage culturel de Bamyan, de ses vestiges monumentaux et de ses peuplements traditionnels.

### *Recommandation concernant l'inscription*

L'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la base des *critères i, ii, iii, iv et vi* :

**Critère i :** Les statues de Bouddha et l'art rupestre de la vallée de Bamyan sont une représentation exceptionnelle de l'école du Gandhara dans l'art bouddhique de la région d'Asie centrale.

**Critère ii :** Les vestiges artistiques et architecturaux de la vallée de Bamyan, important centre bouddhiste sur la Route de la Soie, sont un témoignage exceptionnel de l'échange des influences indiennes, hellénistiques, romaines et sassanides qui ont servi de fondations à une expression artistique particulière de l'école du Gandhara. À cela s'ajoute une influence islamique ultérieure.

**Critère iii :** La vallée de Bamyan est un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle d'Asie centrale aujourd'hui disparue.

**Critère iv :** La vallée de Bamyan est un exemple exceptionnel de paysage culturel illustrant une période significative du bouddhisme.

**Critère vi :** La vallée de Bamyan est l'expression monumentale la plus importante du Bouddhisme occidental. Ce fut un centre de pèlerinage essentiel sur plusieurs siècles. Les monuments, en raison de leurs valeurs symboliques, ont souffert à différentes périodes de leur histoire, notamment lors de la destruction délibérée de 2001, qui secoua le monde entier.

L'ICOMOS recommande en outre que le bien soit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en péril, le bien étant menacé par le danger imminent d'une détérioration plus grave, et compte-tenu que des opérations majeures sont nécessaires à la conservation.

ICOMOS, 16 juin 2003

## Assur (Iraq)

No 1130

### 1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Irak
<i>Bien proposé :</i>	Assur (Qal'at Charqat)
<i>Lieu :</i>	Province de Salah Addin

*Date de réception :* 18 octobre 2002

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site* archéologique.

*Brève description :*

La cité antique d'Assur se trouve sur les rives du Tigre, dans le nord de la Mésopotamie. La ville est née au troisième millénaire avant J.-C. Elle fut, du XIVe au IXe siècle avant J.-C., la première capitale de l'empire assyrien. Elle était aussi la capitale religieuse des Assyriens, associée au dieu Assur. La ville fut détruite par les Babyloniens mais renaquit de ses cendres à l'époque parthe, au Ier et IIe siècles. Aujourd'hui, ce site archéologique est menacé par la construction d'un barrage à 30-40 km en aval.

### 2. LE BIEN

*Description*

Le site de la cité antique d'Assur (ou Assur, aujourd'hui Qal'at Charqat) se trouve à 390 km au nord de Bagdad. Le peuplement fut fondé sur la rive occidentale du Tigre, sur un terrain rocheux et inégal ; l'enceinte de ses remparts couvre une superficie de 65 hectares environ. Les vestiges mis au jour consistent en une superposition de nombreuses strates de dépôts archéologiques. La plus ancienne remonte à la période du dynastique ancien sumérien, au début du IIIe millénaire avant J.-C. Après les périodes akkadiennes et l'époque d'Ur III, encore présentes à certains endroits, suivent l'époque assyrienne ancienne, l'époque assyrienne moyenne et la période néo-assyrienne, cette dernière se terminant au milieu du premier millénaire avant J.-C. Enfin, la présence de vestiges hellénistiques et de ceux de rois arabes d'Hatra est attestée. Structurellement, la cité d'Assur se divisait en deux quartiers, la vieille ville (*libbali* en akkadien, le cœur de la ville), qui est le quartier le plus au nord et le plus grand d'Assur, et la ville nouvelle (*alu-ishshu* en akkadien), une extension plus petite de la ville vers le sud, édifiée vers le milieu du deuxième millénaire avant J.-C.

Les caractéristiques plus importantes de la ville actuellement visibles sur le site se composent de vestiges architecturaux (dont certains partiellement restaurés) : le *ziggurat* et le grand temple du dieu Assur, le temple double d'Anu-Adad (avec les vestiges de deux *ziggurats* plus petits), le temple d'Ishtar - déesse sumérienne de l'amour et de la guerre - le vieux palais avec ses tombes royales et plusieurs quartiers de vie disséminés dans la ville. Certaines parties du palais parthe restent visibles à la limite entre la vieille ville et la nouvelle. Le temple double de Sin-Shamash a quasiment disparu. Il en va de même pour le bâtiment du festival du Nouvel An assyrien (*bit akitu*), situé hors les murs de la ville. Les quartiers résidentiels, avec des sites funéraires intérieurs et une aire palatiale dans le centre du nord de la ville, font en ce moment l'objet de fouilles. La ville était entourée d'une double muraille percée de plusieurs portes (la ville nouvelle n'avait qu'une muraille simple) et de grandes douves.

La majorité des bâtiments de la ville ont été construits en briques de terre séchées à l'air libre, avec des fondations en pierres de carrière ou en pierres de taille, selon la période. Des objets d'art et des parties des vestiges architecturaux de la ville sont présentés dans les plus grands musées du monde : le Louvre, le British Museum, le musée Pergamon de Berlin, le Metropolitan Museum de New York, et bien d'autres encore. La surface du site est partiellement recouverte des débris laissés par plusieurs générations de fouilles archéologiques.

### *Histoire*

L'histoire d'Assur remonte à la période du dynastique ancien sumérien (première moitié du IIIe millénaire avant J.-C.). Certains vestiges attestent même d'un passé plus ancien. Pour cette période, les fouilles stratigraphiques du temple d'Ishtar ont fourni de précieuses informations sur le développement de l'architecture religieuse. En effet, deux de ses cinq grandes étapes de construction appartiennent à cette période. Sous l'empire akkadien (2334-2154 avant J.-C., approximativement), Assur était un centre important et un gouverneur d'Ur III (2112-2004 avant J.-C.) régnait sur la ville, laquelle devait payer des impôts à l'administration centrale dans le sud. Le temple d'Ishtar et les vestiges qu'on y a découverts demeurent la grande référence archéologique. Assur, en tant que cité-État indépendante, est devenue capitale de l'Assyrie et des Assyriens au IIe millénaire avant J.-C., tout d'abord sous les souverains de l'époque assyrienne ancienne Erishum, Ilushuma et Shamshi-Adad Ier, et par la suite sous les rois de la période assyrienne moyenne Eriba-Adad Ier et Ashuniballit Ier. À partir de là, les campagnes militaires des rois de la période assyrienne moyenne, Tukulti-Ninurta Ier et Tiglathpileser Ier commencèrent à jeter les bases de l'expansion territoriale de l'empire assyrien vers l'ouest, c'est-à-dire vers la Syro-Mésopotamie et le Levant, et vers les autres régions voisines. Au IIe millénaire avant J.-C., l'existence à Assur d'un programme systématique de construction, culminant à la période assyrienne moyenne, est attesté, lorsque le roi Tukulti-Ninurta Ier, non content de rénover ou de reconstruire la plupart des temples (entre autres celui d'Ishtar), construisit une immense terrasse pour son nouveau palais (l'édifice ne fut bâti que lorsque

le roi fonda une nouvelle cité résidentielle, baptisée Kar-Tukulti-Ninurta, en amont).

Assur perdit son statut de capitale politique sous le règne du roi néo-assyrien Assurnazirpal II (883-859 avant J.-C.), qui la déplaça à Kalhu (aujourd'hui Nimrud). Assur n'en demeura pas moins un important pôle religieux et provincial de l'Assyrie, même après avoir renoncé à sa fonction de capitale nationale. Les rois néo-assyriens firent restaurer les principaux sanctuaires et palais d'Assur, comme l'exigeaient les inscriptions laissées par leurs prédécesseurs, et érigèrent le site funéraire royal dans l'enceinte de l'ancien palais royal. La plus grande partie des maisons privées et des quartiers résidentiels remontent à la période néo-assyrienne et fournissent d'importantes informations quant à l'architecture domestique et les conditions de vie des Assyriens qui n'appartenaient pas à l'élite royale. Une attention toute particulière a été accordée aux quelques 1 000 inhumations dans des tombes principalement situées à l'intérieur des édifices, qui offrent de précieuses informations sur les rites et la culture funéraires. Le site survécut à la chute de l'empire assyrien au VIIe siècle avant J.-C., et la ville prospéra aux périodes hellénistique et parthe jusqu'au IIe siècle après J.C. Le palais parthe et un temple proche du *ziggurat* sont des témoignages architecturaux de cette époque. Actuellement, les quartiers résidentiels de l'époque parthe font l'objet de fouilles.

### **Politique de gestion**

#### *Dispositions légales :*

L'aire de la cité antique d'Assur est propriété de l'État irakien depuis 1935. Par le passé, le site était protégé par la loi de 1937 sur les antiquités et ses amendements ultérieurs. Actuellement, le site et sa zone tampon sont protégés par un texte récemment révisé, la loi n° 55 d'octobre 2002 sur les antiquités et le patrimoine.

#### *Structure de la gestion :*

La protection et la gestion du site sont sous la responsabilité du Conseil d'État des antiquités et du patrimoine (ancienne Direction générale des antiquités). À l'échelon local, le site archéologique est sous la responsabilité de l'inspecteur des antiquités de la province de Salah Addin. Les fouilles sont conduites par le département des fouilles et des recherches archéologiques du Conseil d'État des antiquités et du patrimoine, émanation du ministère de la Culture. Dix gardiens sont chargés de la protection du site.

#### *Ressources :*

Chaque année, le budget central du Conseil d'État des antiquités et du patrimoine, organe public irakien, finance les fouilles conduites par la mission irakienne. Le *Deutsche Forschungsgemeinschaft* a financé l'expédition allemande. Il n'existe pour l'instant aucun fonds destiné à des installations de restauration et de conservation ou à la formation.

On dénombre environ un millier de visiteurs par an. Jusqu'en 1991, un baraquement militaire abritait le musée du site, mais il n'y a plus aujourd'hui d'installations pour les visiteurs, ou presque.

### **Justification émanant de l'État partie (résumé)**

La ville d'Assur fut la première capitale de l'empire assyrien et le centre religieux de l'Assyrie, dont le cœur se trouve entre Assur, Ninive et Arbèles. Ce peuplement singulier fut fondé dans une zone géo-écologique particulière, c'est-à-dire à la frontière entre l'agriculture avec et sans système d'irrigation, à l'intersection entre les modes de vie nomades et sédentaires. La cité se tailla une réputation parce qu'elle était la cité du dieu Assur, divinité nationale des Assyriens. Assur joua un rôle clé, en tant que centre du pouvoir politique, dans la fondation de l'empire assyrien à la période assyrienne moyenne (XIVe-XIe siècle avant J.-C.) et dans l'art et l'artisanat assyriens, conservant ensuite une grande importance en tant que principal lieu de culte. C'était aussi là qu'étaient couronnés et enterrés les rois assyriens. Assur étant l'un des rares sites archéologiques assyriens à s'étendre sur plusieurs périodes, les bâtiments et leur mobilier ont fait l'objet de fouilles minutieuses. Les archives architecturales et artistiques s'accompagnent d'un vaste corpus de textes cunéiformes attestant du rôle éminent d'Assur dans la religion et chez les érudits, particulièrement à la période assyrienne moyenne et à l'époque néo-assyrienne.

*Critère iii :* Sur les trois millénaires d'histoire d'Assur, l'étape la plus importante a certainement été l'établissement de la civilisation assyrienne. La tradition solide de la culture matérielle, religieuse et intellectuelle d'Assyrie reste associée au site et à sa région. En ce qui concerne l'utilisation de l'espace et le tracé urbain, la concentration des bâtiments publics à la périphérie de la ville, le développement du plan au sol typique du temple assyrien, de l'architecture palatiale, de sa décoration, de son art monumental et de son mobilier sont d'une importance toute particulière. Ces éléments sont en effet devenus la norme pour les autres centres urbains et provinciaux à la période assyrienne moyenne et à l'époque néo-assyrienne, c'est-à-dire pendant plus de sept siècles. À Assur, on peut observer les premiers pas vers la mise en forme systématique des cités assyriennes dans les limites d'un espace extrêmement restreint et avec un système urbain développé, contrastant avec toutes les capitales assyriennes ultérieures. L'identité culturelle dense et complexe s'exprime jusque dans le fait que le dieu et la terre portaient le même nom : Assur. Il est clair que, dès les périodes pré-assyriennes, le site jouait un rôle essentiel sur la terre de Subartu, car c'était un lieu convoité pour imposer un contrôle étranger sur la région à l'époque d'Akkad et sous la dynastie d'Ur III (dernier quart du IIIe millénaire avant J.-C.).

*Critère iv :* Assur possède une densité exceptionnelle et incomparable de vestiges architecturaux mis au jour, datant de différents moments des périodes assyriennes. L'ensemble des édifices publics (temples, palais, remparts) trouve leurs homologues dans plusieurs domaines de l'architecture domestique. Pour ce qui est de l'architecture religieuse, la présence de trois *ziggurats* faits de briques de terre et de deux temples doubles doit elle aussi être



mentionnée, outre le temple du dieu national Assur. Parmi ceux-ci, l'impressionnant *ziggurat* du dieu Assur se dresse toujours aujourd'hui, repère bien visible dans le paysage. Si ces édifices illustrent la tradition architecturale assyrienne, le temple d'Ishtar seul témoigne d'une tradition de construction différente (axe coudé), qui trouve peut-être son origine dans le sud-est de l'Assyrie. On observe en deux endroits une série de palais royaux, dont l'un est devenu plus tard un site funéraire pour les rois assyriens.

### 3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

#### *Actions de l'ICOMOS*

L'évaluation de l'ICOMOS s'est référée à la mission organisée par l'UNESCO (Centre du patrimoine mondial, division du Patrimoine culturel, bureau d'Amman) en Irak, du 18 au 20 novembre 2002, à laquelle ont pris part un ingénieur hydraulique et un archéologue, pour estimer l'impact de la construction du barrage de Makhool, actuellement en cours sur le Tigre. Cette mission a été jugée positive et encourageante, et une collaboration efficace a été instaurée avec les autorités concernant l'identification des enjeux culturels sur le site d'Assur et dans la région. Cependant, les experts n'ont pas obtenu d'informations techniques à propos du barrage de Makhool lui-même et de son impact sur l'environnement. Il n'a donc pas été possible d'effectuer une évaluation complète des risques spécifiques auxquels est exposé le site archéologique, non plus que des interventions qui seraient nécessaires.

#### *Conservation*

##### *Historique de la conservation :*

Le site est abandonné depuis quasiment deux millénaires, les fouilles archéologiques représentant les incursions majeures. En 1903-1914, une expédition allemande a effectué des fouilles, particulièrement au nord du site et sur les remparts. À la fin des années 1970, le Conseil d'État des antiquités et du patrimoine d'Irak a repris les fouilles archéologiques et entrepris certains travaux de restauration pour entretenir et renforcer les vestiges exposés jusque-là, c'est-à-dire l'enceinte de la ville, la porte de Tabira, certaines maisons particulières, le temple d'Anu-Adad, l'ancien palais et le site funéraire royal. Une grande partie de la ville n'a encore fait l'objet d'aucune fouille.

Actuellement, l'Irak met en œuvre d'ambitieux plans agricoles et économiques, impliquant la construction d'un grand barrage sur le Tigre à quelque 30-40 km en aval du site archéologique d'Assur. La construction du barrage devrait s'achever en 2006, et le niveau des eaux recouvrirait alors les parties les plus basses du site archéologique d'Assur et de ses environs.

##### *État de conservation :*

Les photographies indiquent que la stratification et les structures souterraines étaient en bon état lorsque les fouilles les ont pour la première fois mises au jour au début du XXe siècle. Cependant, les structures fouillées ont été laissées à ciel ouvert, exposées à l'érosion de la pluie et

des vents et à la usure naturelle. La zone fouillée comprend essentiellement des bâtiments publics. Une grande partie de la ville, probablement essentiellement résidentielle, n'a encore fait l'objet d'aucune fouille.

##### *Gestion :*

La responsabilité de la gestion du site incombe aux autorités gouvernementales. Toutefois, il n'existe aucun plan de gestion, qu'il concerne les fouilles et la restauration du site ou la gestion des visiteurs et le contrôle de l'environnement. Enfin, aucune installation n'est en place pour la présentation du site et l'accueil des visiteurs.

##### *Analyse des risques :*

Actuellement, la construction d'un barrage à quelque 30-40 km en aval du site, dont l'achèvement est prévu pour 2006, constitue le risque principal, les eaux devant ensuite remplir le bassin. Le site archéologique d'Assur se trouve dans le périmètre de cette cuvette, quoiqu'une grande partie de la zone de la ville fortifiée soit surélevée. Néanmoins, une fois le bassin créé, la partie sud de la ville en particulier serait inondée à certaines époques de l'année. Dans tous les cas, les vestiges archéologiques pâtiraient d'infiltrations et de suintements d'eaux souterraines. On prévoit en effet une hausse considérable du niveau des nappes phréatiques sous les fondations de toute la zone.

L'autre problème est le fait que les fouilles se sont jusqu'à présent concentrées sur les principaux sites de la zone. Ce n'est que récemment qu'on a accordé une certaine attention aux ressources archéologiques du territoire dans son ensemble. En fait, on estime à 63 le nombre de sites archéologiques restants dans la zone du réservoir. La plupart sont de petite taille, et beaucoup en mauvais état du fait des dégâts causés par les activités agricoles et la construction. Toutefois, le rapport de l'UNESCO souligne que ces sites représentent une source d'informations précieuses pour obtenir un panorama plus équilibré et plus complet de l'histoire d'Assur sur les derniers millénaires. Il n'y a qu'une trentaine d'années que l'analyse des peuplements de la région a modifié les avis des archéologues sur l'antique Mésopotamie, reconnaissant le « rôle important des interactions systémiques entre centres urbains et peuplements ruraux et contribuant à une meilleure compréhension de l'émergence des États, des relations économiques, sociales et environnementales, des schémas de subsistance et des modes de production et de commerce dans le temps ». Ce rapport fait aussi observer que l'impact de l'ascension des empires de la période assyrienne moyenne et de l'époque néo-assyrienne sur le voisinage immédiat d'Assur et de Kar-Tukulti-Ninurta n'a pas été étudié. On estime en fait que seules de petites zones de la Mésopotamie (peut-être seulement 1 %) ont été étudiées jusqu'à présent.

Au sujet du site d'Assur, le rapport de l'UNESCO présentent trois scénarios possibles :

1. Aucun mur de retenue n'est édifié pour protéger Assur. Dans ce scénario, le plus pessimiste, le site serait inondé sous le coup des infiltrations à partir de 2006. Ce scénario exigerait un programme urgent d'archéologie et de documentation de sauvetage sur le site et ses alentours.

2. Un mur de retenue est construit à l'écart du site. C'est le scénario le moins pessimiste. Dans ce cas, le programme de sauvetage pourrait ne se concentrer que sur les zones directement affectées par l'arrivée des eaux dans le bassin.

3. Un système de protection est construit directement sur les limites du site. C'est la protection la plus rentable évoquée par les autorités irakiennes. Elle impliquerait un système de retenue tirant parti de la situation topographique des zones bordant le bassin, c'est-à-dire les zones à l'est et au nord du site. Cette structure pourrait être construite en terre, avec des « gabions » (petites pierres réunies par un réseau de fil de fer) pour protéger la surface.

Si aucune décision n'a encore été prise, il est possible que la solution adoptée soit le troisième scénario, le plus rentable mais pas forcément le plus optimiste.

Au moment où nous rédigeons cette évaluation, la région d'Assur est une zone de guerre, donc très exposée aux destructions. Le patrimoine archéologique, même s'il est partiellement indiqué sur les cartes, est en effet bien souvent invisible, à l'exception de vestiges qui demeurent en surface.

#### *Authenticité et intégrité*

Le site d'Assur a été abandonné à la fin de la période parthe (IIe siècle après J.-C.) et, contrairement à d'autres sites de la région, n'a plus été occupé par la suite. Par conséquent, le degré d'authenticité des vestiges est élevé. Le dossier de proposition d'inscription mentionne deux structures construites aux XIXe et XXe siècles, des baraquements militaires ottomans à l'orée nord-est du site. Un musée du site s'y trouvait jusqu'en 1991. Il y a aussi le bâtiment de l'expédition allemande, ainsi que deux petites maisons de gardiens.

Pour ce qui est des travaux de restauration, la proposition d'inscription signale que des techniques et des matériaux traditionnels (briques de terre et mortier) ont été utilisés dans les années 1980 pour la reconstruction partielle du vieux palais, du temple d'Anu-Adad, et certaines parties de la muraille de la ville. La reconstruction s'est fondée sur les vestiges mis au jour. Les remparts s'élèvent à 2 mètres de haut, environ. Des briques cuites ont été utilisées pour la porte de Tabira, le temple d'Ishtar et des parties du palais parthe. Du gypse et un peu de béton ont été utilisés pour les mortiers.

#### *Évaluation comparative*

La région mésopotamienne est un berceau de la civilisation, où les cultures se sont succédées, chacune s'élevant sur les réussites des autres : Sumériens, Akkadiens, dynastie d'Ur III, Babyloniens, Élamites, Assyriens et Perses. Avec Kalah (Nimrud), Dur-Sharrukin (Khorsabad) et Ninive, Assur était l'une des quatre capitales des Assyriens, la première d'entre elles. On la considère comme le seul exemple de site urbain où la continuité et le changement de la civilisation assyrienne en termes d'architecture religieuse, publique et domestique, de production artistique, d'urbanisme, de système religieux

et politique, de subsistance économique et de schéma social se révèlent dans les preuves archéologiques et écrites, sur toutes les périodes archéologiques et historiques consignées.

En termes d'importance historique et d'impact culturel, Assur rivalise avec des capitales antiques comme Babylone, Ur, Thèbes, Suse ou Persépolis. Aucun site représentant la civilisation assyrienne n'a encore été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. La référence la plus proche est Tchoga Zanbil (PM 1979), dans l'ouest de l'Iran, la ville sainte d'Elam, fondée vers 1250 avant J.-C.

#### *Valeur universelle exceptionnelle*

##### *Déclaration générale :*

L'importance de la cité d'Assur réside dans son statut de première capitale de l'empire assyrien. C'était aussi le centre religieux de l'Assyrie, associé au dieu Assur, divinité nationale. Historiquement, Assur a joué un rôle essentiel dans la fondation de l'empire assyrien à la période assyrienne moyenne, et dans le développement des arts et artisanats assyriens. Elle a conservé son importance par la suite, en qualité de principal lieu de culte, et c'était là qu'étaient couronnés et enterrés les rois assyriens. Hormis les archives architecturales et artistiques, un vaste corpus de textes cunéiformes importants a été découvert sur le site. Les pièces majeures trouvées sur le site sont aujourd'hui présentées dans divers musées étrangers.

##### *Évaluation des critères :*

Le dossier de proposition d'inscription présente le site sur la base des deux critères iii et iv.

*Critère iii :* On peut incontestablement dire qu'Assur est un témoignage exceptionnel des civilisations qui se sont succédées de la période sumérienne au IIIe millénaire avant J.-C. jusqu'à l'empire assyrien du XIVe au IXe siècles et, plus tard, à l'époque du renouveau parthe, au IIe siècle avant J.-C. La ville a toujours été étroitement associée à l'identité des Assyriens, et le nom d'Assur au dieu, à la ville et à la terre.

*Critère iv :* Quantité de preuves en attestent, le site, tant sur la base des structures visibles que des vestiges structurels mis au jour, est un exemple remarquable d'un type d'ensemble architectural illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine sur plusieurs millénaires.

## **4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS**

### *Recommandations pour le futur*

L'ICOMOS recommande fortement que la protection de la zone d'Assur soit étendue du site mis au jour au territoire environnant, qui comporte certainement des informations précieuses et utiles à la compréhension de la région dans son ensemble.

En outre, l'ICOMOS recommande qu'un régime de gestion approprié soit conçu et mis en œuvre pour le site d'Assur et son environnement, et ce le plus tôt possible.

En ce qui concerne les conclusions de la mission de l'UNESCO à Assur en novembre 2002, l'ICOMOS recommande enfin que :

- les autorités irakiennes invitent des expéditions archéologiques internationales à participer aux fouilles et aux études de sauvetage du bassin du barrage de Makhool ;
- un centre de coordination pour la recherche archéologique dans la zone d'Assur avec l'appui de l'UNESCO et du Fonds du patrimoine mondial soit établi ;
- une approche intégrée soit appliquée, combinant recherche sur et hors site et reposant sur des stratégies d'étude archéologique, des fouilles archéologiques et l'utilisation de méthodes scientifiques d'analyse ;
- les autorités irakiennes fournissent les informations techniques nécessaires sur la construction du barrage de Makhool et son impact environnemental à l'UNESCO et à ses spécialistes dans les plus brefs délais, comme condition *sine qua non* pour élaborer des mesures appropriées à la sauvegarde d'Assur et du territoire affecté par la construction du barrage.

#### ***Recommandation concernant l'inscription***

L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle exceptionnelle d'Assur et, en dépit de l'absence actuelle de système de gestion, compte tenu des circonstances particulières, recommande que le site soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères iii et iv*** :

***Critère iii*** : Fondée au troisième millénaire avant J.-C., la période faste d'Assur va du XIXe au IXe siècle avant J.-C., période pendant laquelle elle fut la première capitale de l'empire Assyrien. Assur fut également la capitale religieuse des Assyriens, et le lieu de couronnement et d'enterrement de leurs rois.

***Critère iv*** : Les vestiges mis au jour des édifices publics et résidentiels d'Assur offrent un témoignage exceptionnel de l'évolution des pratiques de construction, de la période sumérienne et akkadienne à l'empire assyrien, ainsi que pendant le bref réveil observé pendant la période parthe.

Il faudrait également envisager d'inscrire le site sur la liste du patrimoine mondial en péril.

# Pont de Krasnoyarsk (Féd. de Russie)

No 1071

## 1. IDENTIFICATION

*État partie :* Fédération de Russie

*Bien proposé :* Premier pont ferroviaire sur le Ienisseï

*Lieu :* Krasnoyarsk, territoire de Krasnoyarsk

*Date de réception :* 28 juin 2001

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

*Brève description :*

Le premier pont ferroviaire sur le Ienisseï a été construit à Krasnoyarsk en 1893-1896. Il s'agit d'un tronçon important du trajet principal du Transsibérien. Celui-ci, long de plus de 9 000 km, est la plus longue ligne de chemin de fer au monde ; il relie Saint-Pétersbourg et Moscou à Vladivostok. Le pont a bénéficié des connaissances en ingénierie de l'époque, avec des solutions techniques novatrices mises en œuvre pour relever les défis que représentaient les conditions difficiles et alors inconnues d'Asie Centrale.

## 2. LE BIEN

### *Description*

Le bien proposé pour inscription se situe au carrefour de la voie du Transsibérien et du Ienisseï, à Krasnoyarsk, en Asie Centrale. Le Ienisseï compte parmi les plus longs fleuves au monde ; à cet endroit, il atteint presque 1 km de large. Le chemin de fer du Transsibérien est la plus longue voie ferroviaire de Russie puisqu'elle s'étend sur plus de 9 000 km, traversant l'Asie de Saint-Pétersbourg et de Moscou jusqu'à Vladivostok, au bord de l'Océan Pacifique.

Le pont ferroviaire de Krasnoyarsk sur le Ienisseï est d'une longueur totale de 1 000 m et d'une largeur de 8 m. Le pont est articulé en six poutrelles, chacune longue de 144 m. Il y a d'autres poutrelles de 20 m de long pour relier le pont à la berge, des deux côtés.

Le pont de Krasnoyarsk est un pont métallique en deux parties à poutrelles. Ces systèmes se distinguent par la

simplicité et la précision de leur conception, l'indépendance de la construction à travées, la facilité de construction et d'assemblage. La sécurité des poutrelles en cas de tassements et de mouvements imprévus des piliers est aussi une bonne raison de privilégier ces conceptions. La facilité de remplacement, de restauration, de transport et de pose des poutrelles standard rend ces systèmes très commodes pour les chemins de fer, d'où une utilisation très répandue. Les poutrelles étaient en plaque de fer. Les piliers étaient scellés dans de grands caissons, coulés à 18 m sous la surface de l'eau. Les caissons de bois ont été utilisés pour la première fois pour les piliers de la berge. Les piliers du pont ont reçu un revêtement en bloc de granite de Biryusa. Les brise-glaces sont de forme ovale oblongue et revêtus de granite.

Le concepteur du pont à treillis à poutrelles polygonales était le constructeur de ponts Lavr Dmitrievich Proskuryakov, professeur à l'École technique impériale de Moscou. C'est Eugeny Karlovich Knorre, expert du génie civil, qui construisit le pont de Krasnoyarsk.

On peut noter qu'on rencontra des problèmes d'ingénierie particuliers pour construire les fondations des ponts et autres structures le long du chemin de fer, à cause du permafrost, c'est-à-dire du sol gelé en permanence. Pour la construction de cette voie ferroviaire, des ingénieurs mirent pour la première fois au point des méthodes qui permettraient d'éviter les dégâts causés par ce phénomène.

### *Histoire*

Le tsar Alexandre III ordonna la construction du trajet principal du Transsibérien en 1890, d'après la conception réalisée par des spécialistes de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg dans les années 1880, et les travaux commencèrent en 1891. La commission de construction du chemin de fer transsibérien était dirigée par le futur empereur Nicolas II. Les travaux furent conduits simultanément sur plusieurs tronçons, en commençant aux deux extrémités en même temps. Ce parcours était relié au chemin de fer sibérien, au Transbaïkal et à d'autres lignes. À l'origine, la ligne fut directement construite en Mandchourie (le chemin de fer oriental chinois) et achevée en 1901. Après la guerre russo-japonaise de 1904-1905, une voie alternative fut construite, la ligne de l'Amour, achevée en 1916.

La construction du pont sur le Ienisseï près de Krasnoyarsk a eu lieu entre 1893-1896. Un autre pont a été construit sur le fleuve Amour près de Khabarovsk (2,5 km de large) entre 1912 et 1916, mais il a été démoli en 1999.

Le pont ferroviaire de Krasnoyarsk a remporté une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris en 1900. En 1903, un train relia pour la première fois l'Europe à Vladivostok sans étape.

Le pont ferroviaire demeura normalement utilisé sous l'administration du ministère des Chemins de fer de la Fédération de Russie jusqu'en 1999, date à laquelle il fut inscrit sur la liste des monuments protégés. Un nouveau pont ferroviaire a également été construit à côté de l'ancien au milieu des années 1980.

## **Politique de gestion**

### *Dispositions légales :*

Le pont de Krasnoyarsk est une propriété fédérale, en tant que site ferroviaire, sous la juridiction du ministère des Chemins de fer de la Fédération de Russie (transport).

Par décision n° 345 du 24.12.86 du comité exécutif des représentants du peuple du Territoire, le bien a été placé sous protection de l'État en tant que monument historique.

### *Structure de la gestion :*

Le ministère des Chemins de fer de la Fédération de Russie s'est chargé de l'entretien du pont ferroviaire jusqu'en 1999, en assurant un suivi annuel. Depuis lors cependant, le bien ayant été inscrit sur la liste d'État des monuments locaux, il est sous la surveillance des experts du Centre d'administration de la région de Krasnoyarsk sur la préservation et l'utilisation des monuments historiques et culturels.

L'Administration de la région de Krasnoyarsk a élaboré a) un plan de présentation touristique, b) un plan de préservation du bien sous la coordination de la Direction du chemin de fer de Krasnoyarsk, et c) un plan d'amélioration du voisinage du pont et de participation aux programmes d'observation.

Selon l'État partie, le plan de gestion pour la maintenance du pont en 2001-2010 est en préparation, sous l'égide de la Chaire de Conservation Urbaine et Architecturale de l'UNESCO (Moscou), du Centre de protection et d'utilisation des monuments historiques et culturels de Krasnoyarsk Kraï, et du Groupe de mise en œuvre du suivi du premier pont ferroviaire sur le Ienisseï.

Krasnoyarsk accueille environ 10 000 touristes par an, et le pont ferroviaire est l'un des sites principaux de la ville.

### *Ressources :*

Les mesures de conservation sont financées par le budget fédéral, et équivalent à environ 50 000 roubles par an.

Le Centre de protection et d'utilisation des monuments historiques et culturels dispose d'experts, d'historiens et d'ingénieurs qui prennent soin du bien.

## **Justification émanant de l'État partie (résumé)**

Le pont ferroviaire sur le Ienisseï est le plus grand pont sur le trajet principal du Transsibérien (1891-1916), s'étendant sur 9 000 km de Chelyabinsk jusqu'au littoral du Pacifique (Vladivostok), en passant par Saint-Petersbourg. On l'a surnommé la huitième merveille du monde, et le pont de Krasnoyarsk sur le Ienisseï a été le premier de Russie (1895-1899) et le deuxième du continent eurasiatique à atteindre cette longueur et ses dimensions entre les articulations. ... C'était la taille de travée record pour la Russie pré-révolutionnaire. Le système de ponts à treillis à entretoises diagonales descendantes était le plus répandu dans la construction de chemin de fer partout dans le

monde, mais même à l'étranger il n'existait que quelques ponts de ce type avec des travées d'une telle taille. ...

En 1900, le pont remporta une médaille d'or à l'Exposition Universelle à Paris. La mise en service du pont de Krasnoyarsk permit de relier l'est et l'ouest de la Grande Sibirie, vers la fin du XIXe siècle, événement auquel la communauté mondiale a attribué le même rôle significatif dans la civilisation mondiale qu'à la découverte de l'Amérique, la construction du canal de Suez et le projet du canal du Panama.

La construction du pont joua un rôle majeur dans le développement de la pensée mondiale en matière de génie civil. La construction de ponts d'aussi grande taille que celui de Krasnoyarsk a montré que l'application de ponts en treillis à poutrelles polygonales, est non seulement adoptée pour enjamber des espaces importants, mais est aussi celle qui entraîne le moins d'erreurs dans la réalisation. ...

*Critère i :* Le pont de Krasnoyarsk est un monument d'architecture et de génie civil exceptionnel, ses dimensions et son caractère grandiose lui conférant sans nul doute une valeur universelle exceptionnelle du point de vue du développement de la pensée scientifique mondiale appliquée à la création du projet et à sa réalisation.

*Critère ii :* Le pont de Krasnoyarsk a eu une immense influence sur la formation d'un certain type de constructions de ponts ; c'est devenu un prototype maintes fois reproduit dans les décennies suivantes.

*Critère iv :* Le pont de Krasnoyarsk est un exemple exceptionnel de construction typique de la fin du XIXe siècle, époque à laquelle la pensée mondiale en matière de génie civil, grâce à des matériaux comme le métal et à l'aide de méthodes de construction imparfaites, parvenait à résoudre les problèmes complexes que générerait la nécessité d'enjamber des cours d'eau d'une largeur considérable.

## **3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS**

### *Actions de l'ICOMOS*

L'ICOMOS a consulté des experts sur les ponts historiques, mais aucune mission n'a été envoyée sur le site.

### *Conservation*

#### *Historique de la conservation :*

Le pont a conservé jusqu'à aujourd'hui sa forme et sa structure d'origine, et n'a pas fait l'objet de travaux majeurs, hormis des travaux de maintenance. Toutefois, depuis une dizaine d'années, le ministère des Chemins de fer envisage la possibilité de démanteler le pont. La question est de savoir si le pont est oui ou non capable de servir encore pour des moyens de transport lourds.

#### *État de conservation :*

Selon les rapports du Centre d'administration de la région de Krasnoyarsk, l'état général du pont peut être jugé satisfaisant. Néanmoins, il n'a fait l'objet d'aucune maintenance sur les deux dernières années, et la corrosion du métal a épaissi d'un millimètre sur cette période.

#### *Analyse des risques :*

Le dossier de proposition d'inscription n'indique aucun risque physique susceptible d'aggraver l'état du pont. Cependant, le ministère fédéral des Chemins de fer envisage son éventuel démantèlement. En fait, le pont sur l'Amour, sur la même ligne de chemin de fer, a été démoli en 1999. La documentation disponible ne permet pas de déterminer clairement si le risque de démolition existe toujours actuellement, alors que le bien est désormais protégé.

#### *Authenticité et intégrité*

Selon les indications du dossier de proposition d'inscription, le pont a conservé sa forme et ses matériaux d'origine, et peut donc être considéré comme satisfaisant le critère d'authenticité.

On note toutefois qu'un pont a été construit le long de l'ancien pont dans les années 1980, ce qui modifie dans une certaine mesure le contexte d'origine du bien. Néanmoins, le nouveau pont est lui aussi métallique, et sa construction suit les mêmes principes structurels que le vieux pont.

#### *Évaluation comparative*

En collaboration avec le TICCIH, l'ICOMOS a publié une étude thématique sur les ponts du patrimoine mondial (*Context for World Heritage Bridges – 1997*), qui traite du développement général de la construction de ponts. La liste d'exemples de l'étude se concentre sur des ponts du XIXe siècle plus anciens, et ne comprend pas le pont de Krasnoyarsk.

L'ICOMOS a également conduit une étude sur les chemins de fer, sites du patrimoine mondial (*Railways as World Heritage Sites* - A. Coulis, National Railway Museum, York, 1998). Cette étude mentionne la ligne du Transsibérien dans le cadre du développement des chemins de fer majeurs. On le compare ici à la ligne canadienne de Grand Trunk, dont la construction débuta en 1853. On peut aussi la comparer à celle de Canadian Pacific, dont les 4 700 km (moins que le Transsibérien) exigèrent dix ans de construction.

Le dossier de proposition d'inscription mentionne le pont sur le Lek à Kuilenburg, aux Pays-Bas. Ce pont a été construit en 1868, avec des travées de 157,5 m. Des travées de plus de 160 m ont été développées vers la fin du siècle ; le Firth of Forth Bridge en Écosse en présente un exemple. Un autre type de construction reposait sur la théorie des barres courbes (arches élastiques). Le pont de Münstgen, en Allemagne, en est une illustration. Le pont de Krasnoyarsk repose sur la combinaison de ces concepts, appliqués dans les conditions particulièrement complexes de l'Asie Centrale. Il demeure l'un des rares grands

exemples de ce type de la fin du XIXe siècle. C'était le premier de son genre en Sibérie, quoique des ponts similaires aient déjà été construits en Europe, et il présente quantité de solutions techniques novatrices, par exemple dans les fondations, prenant en compte les difficultés rencontrées par des applications à grande échelle dans des conditions inconnues. Les solutions structurelles développées pour ce pont furent plus tard appliquées à de nombreuses réalisations en Russie.

On ne signale que deux exemples de ponts ferroviaires de la fin du XIXe siècle à travée longue, aux États-Unis, similaires au pont de Krasnoyarsk. Le pont de Louisville & Nashville sur l'Ohio, à Cincinnati, a été construit à l'origine en 1877 et reconstruit en 1897. Récemment, il a fait l'objet de diverses modifications ; il est désormais utilisé par les piétons. Le pont ferroviaire de Pennsylvanie, sur le Delaware, à Philadelphie, a été construit en 1896, mais il a subi d'importantes altérations depuis.

#### *Valeur universelle exceptionnelle*

##### *Déclaration générale :*

Le pont ferroviaire de Krasnoyarsk sur le Ienisseï en Asie Centrale, est l'un des rares exemples restants de ponts ferroviaires à travées longues datant de la fin du XIXe siècle. Il fait partie de la ligne principale du Transsibérien, construite en un temps record dans des conditions climatiques et géologiques difficiles, face à des risques inconnus comme le permafrost. Le pont de Krasnoyarsk combine et utilise les connaissances scientifiques et techniques de l'époque, et met en œuvre des solutions novatrices pour relever ces défis.

##### *Évaluations des critères :*

*Critère iv :* Le pont de Krasnoyarsk est un tronçon crucial de la ligne principale du Transsibérien (1891-1916), le plus grand projet de génie civil de son genre dans le monde. Le pont est une représentation précoce d'un pont à treillis polygonal parabolique typique en Russie. Ses dimensions et ses détails technologiques sont remarquables, et c'est en outre l'un des derniers de son genre dans le monde.

*Critère ii :* Le pont de Krasnoyarsk est devenu un terrain de test pour l'application de théories de génie civil et le développement de nouvelles solutions novatrices, avant d'avoir de nombreux successeurs.

## **4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS**

### *Recommandation concernant l'inscription*

Suite à l'évaluation de l'ICOMOS, le bien proposé pour inscription, le premier pont ferroviaire sur le Ienisseï, semble satisfaire les exigences de valeur universelle exceptionnelle sur la base des critères ii et iv.

Néanmoins, l'ICOMOS n'a pu envoyer une mission sur le site pour vérifier l'état du pont dans son contexte et du point de vue de la structure de gestion.

Le bien a été présenté comme une inscription d'urgence. Pourtant, aucune préoccupation d'ordre physique n'est indiquée dans la proposition d'inscription. Il semble toutefois que le ministère des Chemins de fer envisage la possibilité de démolir le pont, celui-ci ne satisfaisant plus les critères actuels pour la circulation. Depuis 1999, le pont est passé sous une nouvelle administration, et a été inscrit sur la liste de l'État des monuments locaux protégés. Malgré les demandes, l'État partie n'a fourni aucune raison spécifique pour procéder à une inscription d'urgence.

Considérant ce qui précède, l'ICOMOS ne voit aucune justification à une inscription d'urgence, et recommande que l'inscription suive la procédure normale, en permettant également l'envoi d'une mission sur le site.

ICOMOS, 16 juin 2003